

28.10.2013 - Richard

Historiquement, les gardes particuliers étaient armés et disposaient de pouvoir de police plus grand, il est impératif de nous redonner ses droits, de nous permettre de reporter le kepi, nos décorations et l'emblème tricolore, unissons nos forces pour faire plier les fédérations et autres lobbies.

Richard

15.08.2013 - ROLLAND

LES ARMES SONT HORS LA LOI MAIS SEUL LES HORS LA LOI SONT ARMES

18.06.2013 - lotin

suite au courrier du Ministère, reçu par Roger, ou le Président de la République demande au Ministre de l'intérieur de bien vouloir recevoir notre Président de la Confédération Nationale, de manière à mettre les choses au point entre le

Garde-chasse et le Garde-Particulier. je suis perplexe a se sujet, je souhaite que le Ministre, par politesse daigne enfin prendre le temps d'écouter notre représentant.
hervé

05.06.2013 - Talamoni

A quand le retour de l'arme de 7° catégorie en dissuasion .

Les gardes des bois de La Valette du var interviennent souvent sur des écobuages dangereux sur des chantiers et nous sommes face à plusieurs individus qui ne veulent pas obtempérer. Le travail devient de plus en plus difficile et dangereux pour nous même

04.04.2013 - nanard

suggestion ? Sans arme :

Serait-il possible un jour, d'avoir un micro camera mobile reliée à un pc en direct sur notre tenue? en cas d'une agression ou autre chose. Et cela pourra faire avancer les enquêtes .Le garde est parfois dans un fond de campagne perdu .

Merci.

A+

Bernard

bernard

13.02.2013 - CARMONA

VOILA COMMENT NOTRE GOUVERNEMENT COMPTE STOPPER LE TRAFIC D'ARME !!! ALERTE PAR UN PRESIDENT DE SOCIETE DE CHASSE ET LES CHASSEURS EUX MEMES, JE TENAIS A VOUS FAIRE PART DE MON INDIGNATION CONCERNANT UNE RECENTE DISPOSITION PRISE A L'ENCONTRE D'ANCIENS CHASSEURS QUI ONT, EN TOUTE L'EGALITE, DECLARES UNE ARME DE CHASSE 5ème CATEGORIE MAIS QUI N'ONT PAS VALIDE LEUR PERMIS DEPUIS UN CERTAIN TEMPS. CETTE MESURE INIQUÉ, QUI A NOTAMMENT FRAPPE DES ADMINISTRES DE CETTE COMMUNE, SE TRADUIT PAR LA SAISIE DE L'ARME ET UNE DESTRUCTION PURE ET SIMPLE DE CELLE-CI. CETTE DISPOSITION PREFECTORALE QUI N'EST QU'UNE MASCARADE, VISANT A FAIRE CROIRE QUE DES CENTAINES D'ARMES ONT ETE SAISIES DANS NOTRE DEPARTEMENT DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC D'ARMES. L'ACTUALITE NOUS DEMONTE, SI BESOIN EST, QUE LES VOYOUS N'ONT EVIDEMMENT AUCUNE DIFFICULTE POUR DETENIR ILLEGALEMENT DES ARMES INTERDITES AFIN DE PERPETRER LEUR EXACTION... A BRAVO LE GOUVERNEMENT. C.J.P

05.02.2013 - Geffré

Bonjour,

Je voudrais simplement dire à ceux qui trouvent que le site est insuffisant qu'il ne tient qu'à eux à l'alimenter. Allez messieurs courage à vos ordinateurs et vous verrez que ce n'est pas si simple que cela. Il faut avoir l'esprit d'équipe c'est ainsi que l'on pourra avancer. Donner des informations si vous voulez en recevoir. Merci

05.02.2013 - BONNET Georges

Bonjour à tous,

L'AGPRP du Gard organise une formation qui se déroulera au Centre du Scamandre à GALLICIAN (GARD) du mardi 5 mars au vendredi 8 mars 2013. Les modules concerneront la Chasse, la Pêche en eau douce, le domaine Forestier et la Voirie Routière. Possibilité de passer un ou plusieurs modules. Pour ceux qui ont déjà passé ces modules, une remise à niveau leur sera dispensée à leur demande. Cette formation sera assurée par Roger Rossi assisté de Nicole et de Georges Bonnet.

24.01.2013 - lautin

j'ai eu au téléphone le Garde Chef de L'ONCFS des Côtes d'armor avec qui j'ai discuté des problèmes rencontrés sur le terrain, je me suis permis de lui demander sa position sur l'armement des Gardes de notre Département, celui-ci me répond je ne suis pas contre, mais il y a le décret de 2006 qui n'autorise pas le port d'arme aux Gardes Particuliers

22.01.2013 - brigade prevention peche (resp :Mr follet)(<http://ptlion02.skyrock.com/>)

bonjour à tous

nous sommes un groupe de garde pêche sur Soissons (02) nous avons créé une brigade de prévention et d'information pour la pêche en milieu public depuis 4 ans.

nous avons opté d'une tenue vestimentaire noire avec patte blanche comme la gendarmerie mais avec les insignes de garde et l'écusson de la brigade (plus d'impact et mieux reconnue)

mais toutes nos infos nous les prenons, soit sur internet ou au près des associations pêche et de vnf police gendarmerie avec qui nous travaillons en équipe.

nous sommes pour le retour du timbre amende et de l'écusson tricolore comme toute police dont nous faisons partie.

d'autre part, nous avons fait parti de l'association des gardes de l'Aisne (20 euros par garde) que nous avons abandonné (aucun suivi, aucune doc ect) nous sommes bénévoles et non des vaches à lait.

vous cite par contre et superbe merci pour vos infos

Note du Webmaster : Pour votre info est selon le décret 2006, les tenues ne doivent pas représenter un organisme public.

17.01.2013 - nanard

Oui pour l'armement

12.01.2013 - CARMONA

OH! la rafaël c'est pas avec tes dix années de Légion Etrangère et ton stylo à bic que tu vas arrêter une arme braquée sur toi. On est en face de la réalité LA! ON EST PAS AU CINÉMA. Nous la région PACA 13 les gardes particuliers nous avons entre 50ans 60 et 65ans nous avons pas les mêmes réflexes que toi. Je sais pas l'âge que tu as mais ici dans les BduR ça marche pas comme ça. Alors je reste poli avec toi tu prends ton stylo à bic et tu te le mets ou je pense juste pour faire un procès verbal. BONNE ANNEE

28.11.2012 - nanard

Oui pour l'armement à balle non létale

N'attendons pas qu'il se passe un drame .

10.11.2012 - CARMONA JP

JE SOUHAITERAIS FAIRE PASSER A MESSIEURS LES GARDES PARTICULIERS UN MESSAGE PRINCIPALEMENT AUX GARDES QUE JE NE CONNAIS PAS. JE LES ENCOURAGE À PENSER QU'IL Y A CERTAINEMENT PRÈS DE CHEZ EUX UNE ASSOCIATION DE GARDES PARTICULIERS QUI PEUT LEUR APPORTER BEAUCOUP. QU'ILS N'HÉSITENT PAS À CE RENSEIGNER, CAR AVEC LES PROJETS, LES DÉCRETS QUI POURRAIENT NE PAS TARDER À NOUS TOMBER SUR LA TÊTE, IL FAUT ADHÉRER À LA CONFÉDÉRATION NATIONALE, ILS EN AURONT PEUT-ÊTRE BESOIN. IL FAUT AUSSI SAVOIR QUE LA CONFÉDÉRATION NATIONALE REGROUPE PAR RÉGIONS. REGROUPES, SOUTENUS, AIDES, FORMES ET INFORMES NE PEUT ÊTRE QU'UN AVANTAGE DANS NOTRE ACTIVITÉ, SURTOUT LORSQU'ELLE EST BÉNÉVOLE, SANS DENIGREMENT ENVERS QUI QUE SE SOIT. JE PENSE QUE L'AVENIR DU GARDE PARTICULIER EST ENTRE LES MAINS DE LA CONFÉDÉRATION NATIONALE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT. LES GARDES PARTICULIERS ÉPROUVENT UN SENTIMENT DE SATISFACTION

LORSQU'ILS PERMETTENT DE FAIRE RESPECTER LA LOI SUR CE QUI TOUCHE A LA POLICE DE LA CHASSE PECHE ETC... ET POUR FINIR JE SUIS CONTRE LE PROJET DE LOI DE MONSIEUR GRAUSAZ: MERCI ENCORE UNE FOIS A NOTRE PRESIDENT DE LA CONFEDERATION NATIONALE MONSIEUR ROGER ROSSI ET NICOLE QUI DONNE BAUCOUP DE LEUR TEMPS JP.CARMONA F.G.P.13

08.11.2012 - lautin

je pense qu'il faut se mettre en ordre de bataille pour que nous soyons reconnus le Ministre de l'intérieur se moque de nous il faut réagir tous ensemble nous attendons le feu vert de notre Confédération Nationale tous a PARIS.

je suis pour l'armement que j'ai défendu lorsque j'étais dans la Police Territoriale je suis aller a PARIS 3 fois et surprise le Ministre de l'intérieur était Monsieur Jean Pierre Chevènement il nous a donné un statut correcte avec la possibilité aux Maires d'armer leur Policiers, Valls ne lui arrive pas a la cheville.

29.10.2012 - lautin

Un propriétaire agressé dans un bois alors que trois individus cueillaient des champignons celui-ci a reçu un coup de poing au visage, et un autre la menacé avec un couteau, plainte déposée en Gendarmerie

17.10.2012 - lautin

Messieurs les Gardes Particuliers, unissons nos forces pour réussir tous pour une garderie forte, prêt pour descendre dans la rue, car nous serons écoutés devant la rumeur publique, nous avons avec nous Roger et Nicole qui donne à la Confédération Nationale, beaucoup de temps, de déplacement, de renseignement, pour chacun d'entre nous il faut être à leur côté car ils sont le bras de fer de la garderie de demain
amicalement à tous

15.08.2013 - ROLLAND

Bonjour, JE SUIS GARDE DE PÊCHE

je viens de découvrir votre cite qui me parait intéressant. je viens de consulté le blog bien sur je ne peux qu'être favorable au port d'armes et l'écusson tricolore qui représente la loi Française, il y a aussi un débat sur la disparition de notre métier qu'il soit bénévole ou non. je ne le pense pas car on constate dans les organismes comme Onchs Onema leurs effectifs sont en constante diminution depuis 2006 certaines compétences ont été attribuées au gp comme l'article L 437-13 qui donne au garde pêche dans ses articles l 43769 10/11/ET12 LA SAISIE DU MATÉRIEL DE PÊCHE ET NON PÊCHE, DU POISSON ET DES INSTRUMENTS LA VISITE DES EMBARCATIONS POCHES SACOCHES A POISSONS SAUF BIEN SUR LES COFFRES DES VÉHICULES A PROXIMITÉS DES PÊCHEURS CE QUI EST DOMMAGE CAR DANS CERTAINS CAS, NOUS FERIONS DES DÉCOUVERTES INTÉRESSANTES LEUR MANQUE DE PERSONNEL, POURRAIT AUGMENTER NOS COMPÉTENCES
CORDIALEMENT

25.07.2013 - Report

Recu le 27 Août 2012 : En ce qui concerne la réglementation pour les gardes particulier, il serait peut être temps que le gouvernement puisse voir l'importance de notre métier. C'est à dire : l'armement, je ne vois pas pourquoi que les policiers municipaux dans certaines communes sont armés et que nous, nous pouvons pas l'être. A partir du moment, ou l'on a des pouvoirs de police judiciaire, cela devrait être automatique, sans oublier de dire aussi que les lieutenants de louveterie sont armés, juste pour chasser les nuisibles, la, on peut se poser la question. D'autre part, tant que nous serons tributaire, des fédérations de chasseurs, on avancera jamais dans la réglementation en ce qui nous concerne, j'en parle en connaissance de cause. Aussi par rapport, au nombre de modules, la aussi, on devrait avoir des grades, comme les gardes champêtre ou les policiers municipaux, la en ce qui nous concerne, rien du tout. Pour les couleurs au niveau de nos insignes, il est vrai qu'en France, on préfère les donner à des sportifs, qu'à des personnes qui exercent la loi. Pour finir, il faudrait obliger tous les anciens gardes particulier, à suivre les formations que nous avons suivies. Pour faire changer la loi à notre niveau, ça commence par la. Voilà ma réflexion sur ce sujet, un chasseur est la pour chasser avec un permis de chasse, un garde chasse particulier est la pour faire appliquer la réglementation en matière de chasse, c'est deux choses différentes, il ne faut pas confondre, donc l'armement doit être différent d'un garde à un chasseur. Amicalement : Monsieur VAN LEEUWEN Didier

21.07.2013 - nanard

AFIN DE MIEUX SURVEILLER LA CIRCULATION DES ARMES DE CHASSE, LE CHASSEUR NE DEVRAIT T-IL PAS PRENDRE SON ARME A LA BRIGADE DE SON COIN OU CREER UN SERVICE SPECIALE OU IL PEUT PRENDRE SON ARME ET LA RENDRE AVANT L HEURE DE REGLEMENTATION EST CE UNE BONNE IDEE ?

A+
BERNARD

13.07.2013 - lotin

Une précision pour chacun d'entre vous lorsque vous êtes sur une chasse privée vous êtes sur un terrain privé, vous pouvez porter une arme de 7ème catégorie balle non létale caoutchouc pour votre défense légitime, vous avez également le droit au port du grade (unité constituée demandez à vos propriétaires de vous signer une autorisation comme nous avons fait en Côtes d'Armor sans problème 80 signatures,

11.07.2013 - lotin

il ne faut pas avoir peur de porter les couleurs Nationales, nous sommes tous des Français, je porte moi même les couleurs j'ai avisé notre Ministre de l'intérieur ainsi que Hollande à ce sujet, je porte également l'arme, et les grades en unité constituée, faites la même chose sans problème, il faut bouger sans crainte cela fait avancer le monde restons tous unis avec la Confédération Nationale il faut tous la rejoindre, Roger Rossi le seul qui en a dans le pantalon ???????

06.07.2013 - Jourdan Christian

je suis surpris de voir que les agents de sécurité soient habilités à porter les couleurs nationales. nous qui représentons des missions de services public on nous l'interdit.

04.07.2013 - Jourdan Christian

Oui il faut adhérer à une association mais pas à n'importe laquelle

24.06.2013 - lotin

les Maires ne réagissent pas tous de la même manière, en Côtes D'armor des Maires, prennent la décision de faire respecter la (LOI) par des Gardes Particuliers cela va être pour bientôt j'ai moi même rencontré un élu une réunion va intervenir dans quelques jours, la Confédération Nationale va être informée, un statut est déjà prêt le règlement intérieur aussi la rencontre avec les élus début juillet

hervé

16.06.2013 - Gaetan(www.aappma-molsheim.com)

3,26 millions de chômeurs en France, est quand on pose la question aux élus... "Pourquoi vous ne lancerez pas une brigade intercommunale ?" la réponse est : Nous n'avons pas d'argent ! BREFF Pour l'armement je suis entièrement en accord avec certains, la vie d'une garde n'est rien par rapport à un permis de pêche, pour ma part j'ai déjà été agressé, et vous êtes bien content quand vous n'avez rien de dissuasif !

Pourtant c'est un beau métier, à qui on a déplumé les ailes, durant les 50 dernières années...

04.06.2013 - WHITTRED(Armement)

Pourquoi attendons nous de graves agressions sans être en mesure de nous défendre contre les braconniers. Notre peau vaut plus chère qu'un permis de chasse ou de pêche. Les gardes nous sommes des hommes et femmes responsables comme la police municipale et les autres personnes assermentées devant la loi. Qui refuse de nous faire confiance pour protéger et verbaliser si nécessaire. Faut t'il responsabiliser des coups durs quand ils vont arriver? Plutôt que de déjà anéantir le mal faisant... Des entraînements de tir et responsabilisé le détenteur ne serait pas exclus...

20.05.2013 - carmona

FGP13 BONJOUR SANS FAIRE DE POLITIQUE, FACE AU MEPRIS DE NOTRE GOUVERNEMENT DE 2006. ET FACE AU MEPRIS DE NOTRE GOUVERNEMENT ACTUEL. ET PUISQUE NOTRE MINISTRE DE TUTELLE N'A PAS VOULU NOUS RECEVOIR, IL FAUT SAVOIR QUE LES GARDES ETANT FRANCAIS, AGREES, ET ASSERMENTES QU'ILS AIENT LE DROIT DE PORTER LES COULEURS NATIONALES, OU ALORS NOUS IRONS VOIR LE BLEU BLANC ROUGE DE (MARINE) NOUS BAISSERONS PAS LES BRAS NOTRE MOBILISATION ((MASSIVE)) EST NOTRE SEULE ARME FACE AU MEPRIS DE NOTRE GOUVERNEMENT. N'OUBLION PAS LE MESSAGE SUR LE BLOG. A PLUS 50.000 EST NOMBRE DE GARDES PARTICULIERS DONT 27.000 GARDES CHASSES, 8.000 PECHES, ET PLUS DE 20.000 GARDES GENERALISTES FORESTIERS, VOIRIES ROUTIERS TOUTS DES PROFESIONNELS. IL FAUT DESORMAIS COMPTER AVEC LES VOIX DES GARDES PARTICULIERS ENCOLERE DEPUIS LE 30 AOUT 2006 NOUS DEMANDONS A L'ETAT UNE REPONSE ET DE REVENIR SUR

CETTE DECISION DE 2006 ET PERMETRE AU GARDES PARTICULIERS DE PORTER A NOUVEAU L'ECUSSON TRICOLORE ET NOTRE KEPI AINSI QUE L'ARME DE POINT DE 7eme CATEGORIE POUR NOTRE DEFENCE LEGITIME CORDIALEMENT CJP

05.05.2013 - lotin
par Elodie Derdaele
Maitre de Conférence de droit Public

c'est ainsi en l'occurrence que les Associations, les entreprises, les Fédérations sportives Nationale, peuvent sans encourir le moindre interdit arborer les couleurs Tricolores

hervé

05.05.2013 - lotin
le Maire.
lors d'une manifestation privée au sein de
ma commune le 8 septembre 2012, la population actuelle a été multipliée par
20, par conséquent, pour le bon déroulement de cette journée, j'ai du
réquisitionner 18 Gardes particuliers de la CNGPPE des Côtes d'Armor, présidée par
Mr Claude Destouches. Ils ont assuré la
sécurité, la circulation, et le stationnement dans les parkings. Je suis
très satisfaite et surprise de la qualité de la mission accomplie. Aujourd'hui, je pense qu'il serait
nécessaire de leur réaccorder leurs attributs perdus, les galons, le bleu, blanc, rouge, le képi, et
l'armement.
Pour moi, ce sont des professionnels d'une rigueur exceptionnelle.

04.05.2013 - lotin
yann, je viens de lire ton message, il ne faut pas rester seul dans son coin rejoint la Confédération
Nationale Roger Rossi le seul qui fait et bouge pour nous les Gardes en France oui le Gouvernement ne
fait rien, il a autre chose à faire, tu peux me joindre sans problème je suis à ta disposition, je suis dans
l'association des côtes d'armor (22) je suis pour l'armement des gardes d'ailleurs je porte l'arme
02/96/25/13/30 LE SOIR

27.04.2013 - Balland yann
Salut à tous
Autant que garde-chasse particulier les modules s'accumulent on est bien tôt au 5ème ce qui veut dire
que les bénévoles que nous sommes intéressent les grandes instances de l'Etat pour diverses missions de
police car à en croire pas mal l'effectifs des agents de l'office ne vont pas augmenter, ça tout le monde l'a
bien commis
Mais alors qui se soucie des problèmes des gardes sur le terrain, j'ai bien l'impression qu'on est seul au
monde je sais de quoi je parle car l'année écoulée mon collègue a été dégueulassement outragé en ma
présence il y a de quoi se poser des questions bon vent à tous .yann

04.04.2013 - nanard
BONJOUR

UNE SUGGESTION

SANS ARME, IL SERAIT PEUT ETRE BON DE S' EQUIPER D' UNE MICRO CAMERA MOBILE RELIEE A UN PC
SUR NOTRE TENUE, EN CAS D AGRESSION OU AUTRE PARFOIS LE GARDE PARTICULIER SE TROUVE
DANS DES FONDS DE CAMPAGNE PERDU ET CELA
POURRAIT PEUT ETRE FAIRE AVANCER .

CORDIALEMENT

03.04.2013 - carmona
LA SUITE AU JOUR D'AUJOURD'HUI LE GOUVERNEMENT NE VOIE QUE POUR LE MARIAGE POUR TOUS. ET
DU TRAVAIL POUR PERSONNE, BAUCOUP DE DISCUSSION LA PLUPART DES DEMANDES ET COURRIER
EXPRIMEE PAR LES ASSOCIATION CONFEDERATION DE GARDE PARTICULIERS SONT RESTEES DE
LETTRE MORTE . IL FAUT DIRE AU GOUVERNEMENT MAINTENANT STOP MAINTENANT CA SUFFIE IL

FAUDRA TROUVER UN JUSTE EQUILIBRE.AUJOURDHUI LES GARDES PARTICULIERS ASSURENT LA SURVEILLANCE D'UNE ENORME SUPERFICIE DES TERRITOIRES DE NOTRE PAYS IL SONT UNE SOURCE D'INFORMATIONS POUR TOUS LES SERVICES DE POLICE DE L'ETAT ET OFFRENT UN QUADRIAGE DE TERRAIN BIEN PLUS QUE N'IMPORTE QUEL CORPS DE POLICE D'ETAT.IL FAUDRA BIEN SE BOUGER SOUS PEINE DE VOIR NOTRE VOCATION DISPARAITRE. METRE UN TERME AU ((DISCUSSION))
CARMONA JP VICE PRESIDENT F.G.P.13

03.04.2013 - carmona

JUSTE MON POINT DE VUE SUR LA FONCTION DU GARDE GENERALISTE.IL EST DEMANDE AU GARDE PARTICULIER D'ASSURER LA MISSION DE POLICE DE LA CHASSE PECHE ETC...DANS LA LIMITE DE NOS FONCTION ET COMPETENCE MAIS AUSSI DETRE DES TECHNICIENS DE LA NATURE GARANT DE LA MISE EN VALEUR DE NOS TERRITOIRE,DE LA PROTECTION DES ESPESES CHASSABLES ET DE LA REGULATION DES ESPECES PREDATRICE OU CLASSE NUISIBLES IL ME SEMBLE QU'IL Y A LA DEJA UNE SIMILITUDE ENTRE LE GARDE PARTICULIER ET LA POLICE DE LA CHASSE. ALORS IL FAUDRAIT QU'ON SOIT ARMERS COMME ONCFS IL FAUT COMPRENDRE QUE NOS PREROGATIVE SONT PEU DE CHOSE DANS CE MONDE DE VIOLENCE NOUS DEMANDONT PAS QU'ON NOUS DERoule UN TAPIS ROUGE MAIS UNE JUSTE RECONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES AUTORITES BEAUCOUP D'ENTRE NOUS ONT ETE CONFRONTES LORS DE CONTROLES SUR LE TERRAIN A DE VIOLENCE VERBALE.VOUS AVEZ OUBLIER LE DRAME DE VINASSAN DANS (AUDE) ET DE TOUS NOS COLLEGUES VICTIMES.CE DRAME EST UNE DURE REALITE ET NOUS FAIT COMPRENDRE LA DIFFICULTE DE NOTRE MISSION.ETRE INVESTI D'UNE MISSION A CARACTERE CYNEGETIQUE REQUIET DE LA PERSONNE QUI ASSURE CETTE TACHE.CHASSE,PECHE,FORET,VOIRIE,CAR NOUS SAVONT TOUS POURQUOI NOUS AVONT FAIT CE CHOIX POUR PRESERVER L'AUTHEICITE ET L'IDENTITE DE CE QUE NOUS SOMME DES RURAUX A LA FOIS PECHEURS CHASSEURS BUCHERONS FIERS DE CE QUE NOUS SOMMES ETANT BIEN FORMEE ET BIEN ENCADREE PAR LA CONFEDERATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT CETTE GARDERIE GENERALISTE,C'EST LA PREUVE QUE NOTRE COIN DE NATURE A POUR NOUS PLUS D'IMPORTANCE ET DE VALEUR.DEPUIS QUELQUE ANNEES LE MONDE DE LA GARDERIE PARTICULIERE S'AGITE AUTOUR DU DECRET ACTUELEMENT EN DISCUSSION AUPRE DES AUTORITES DE TUTELLE DE NOTRE ACTIVITE OU EST PASSER LE MINISTRE DE L'INTERIEURE ET DE L'ECOLOGIE .A BRAVO LE MINISTRE DU BUDGET ELLE ET BELLE LA FRANCE .

20.03.2013 - carmona

GARDE PARTICULIER DES BOIS UN PATRIMOINE A PRESERVER : LA FORET: FORET D'EVASION, FORET D'ECLAT,FORET DE POESIE,ET FORET DE MAGIE.LA FORET UN ESPACE DE LIBERTE POUR NOTRE REGION.DES ALPES A LA MEDITERRANEE,LA FORET COUVRE PLUS DE LA MOITIE DE NOTRE TERRITOIRE REGIONAL PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR EST LA 3éme REGION FORESTIERE DE FRANCE.DE TYPE MEDITERRANEEN,NOTRE FORET OFFRE DE FABULEUX PAYSAGES.PARTIE INTEGRANTE DE NOTRE IDENTITE REGIONALE.LES MASSIFS FORESTIERS CONSTITUENT UNE SOURCE IMPORTANTE D'ACTIVITES ECONOMIQUES ET TOURISTIQUES,UN ATOUT POUR NOTRE QUALITE DE VIE ET UN ESPACE DE LIBERTE ET DE LOISIRS.MAIS NOTRE FORET EST PARTICULIEREMENT FRAGILE.AVEC LES VENTS SOUVENT VIOLENTS ET LES SECHERESSES ESTIVALES,LE RISQUE INCENDIE Y EST PARTICULIEREMENT ELEVE.SA PROTECTION NOUS CONSERNE TOUS...RESPECTUEUX DE CE PATRIMOINE NATUREL UNIQUE.NOUS DEVONS PRESERVER,AVEC DES COMPORTEMENTS RES PONSABLES,CES ESPACES NATURELS EXEPTIONNELS.NOUS COMPTONS SUR CHACUN D'ENTRE VOUS!!!!LA FORET TROP BELLE POUR BRULER.PREMIERES CAUSES DE DEPARTS DE FEUX,LES IMPRUDENCENCES SONT CHAQUE ETE,RESPONSABLES D'INCENDIES CATASTROPHES.GRACE A LA VIGILANCE DE TOUS,4FEUX SUR 5 POURRAIENT ETRE EVITES.LES IMPRUDENCES A EVITER!!!MEGOT,BARBECUE,FEUX D'ARTIFICE ((VOUS AUSSI,TRANSMETTEZ LE MESSAGE DE LA PREVENTION)) LE VICE PRESIDENT FGP.13

13.03.2013 - Nelly/Georges Bonnet

QUELQUES NEWS DE LA FORMATION DU 5 AU 8 MARS DANS LE GARD

Nous avons eu le plaisir de recevoir Roger et Nicole ROSSI durant la semaine de formation et de remise à niveau. Le 9 passage de relais pour l'assemblée générale des Gardes-Particuliers Ruraux et Piégeurs du Gard. Cette semaine s'est révélée plutôt positive. Sur le plan formation, aucune surprise, Roger et Nicole efficaces comme toujours et sur le plan humain des découvertes: bonnes et moins bonnes. Les caractères se découvrent, pas facile de garder son calme et on a beau être patient il est nécessaire de temps en temps de taper du poing sur la table pour que d'aucun reste dans les rangs.Ceci étant, tout s'est très bien passé. Tout le monde était satisfait. L'assemblée générale s'est déroulée dans une très bonne ambiance. Moment très convivial avec l'apéro et pour terminer dans cette ambiance de bonne camaraderie un succulent repas servi par un traiteur au Centre du Scamandre.
A bientôt

03.03.2013 - carmona

Mr CARMONA VICE PRESIDENT FGP13 pour la protection l'environnement UN DIMANCHE MATIN: une opération visant à faire respecter la réglementation du code de l'environnement et du code forestier : COMPTE RENDU D'UNE OPERATION DE POLICE DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES B.du.R. DEROULEMENT de L'OPERATION: 08h15 (avant la mise en place du dispositif) présence d'un véhicule 4x4 mercédes qui circule à l'intérieur du massif forestier, quatre personnes à bord et des détecteurs de métaux afin d'effectuer des recherches sur le site de l'ancien terrain militaire: OBSERVATIONS DIVERSES: durant la matinée les AGENTS de la F.D.C13 procèdent au contrôle d'une dizaine de chasseurs en action de chasse, RAS. les GARDES PARTICULIERS F.G.P13 ont procédé au retrait de deux cartes d'adhérent de la société cynégétique des B.du.R pour infraction au règlement intérieur: BILAN DE L'OPERATION : 8 contraventions de 4ème classe(art R331-3 du C.F.) 2 mises en fourrière V.L. (art 362-5 du C.E.) environ 10 chasseurs contrôlés, 2 cartes de sociétaire retirées 16 détenteurs de véhicules les T.T. prennent la fuite. La présence de la F.M.U des B.du R est indispensable pour une telle opération car les conducteurs d'engins circulant en infraction prennent-souvent-la fuite et n'hésitent pas à FONCER sur les personnels chargés de la préservation des massifs forestiers, ces mesures de protection des espaces naturels particulièrement fragiles, ont été remarquées par plusieurs dizaines d'usagers de la forêt, vététistes, randonneurs, chasseurs... Et très appréciées par ce public amateur de calme et de tranquillité

05.02.2013 - Geffré

Bonjour,

Je voudrais simplement dire à ceux qui trouvent que le site est insuffisant qu'il ne tient qu'à eux à l'alimenter. Allez messieurs courage à vos ordinateurs et vous verrez que ce n'est pas si simple que cela. Il faut avoir l'esprit d'équipe c'est ainsi que l'on pourra avancer. Donner des informations si vous voulez en recevoir. Merci

05.02.2013 - BONNET Georges

Bonjour à tous,

L'AGPRP du Gard organise une formation qui se déroulera au Centre du Scamandre à GALLICIAN (GARD) du mardi 5 mars au vendredi 8 mars 2013. Les modules concerneront la Chasse, la Pêche en eau douce, le domaine Forestier et la Voirie Routière. Possibilité de passer un ou plusieurs modules. Pour ceux qui ont déjà passé ces modules, une remise à niveau leur sera dispensée à leur demande. Cette formation sera assurée par Roger Rossi assisté de Nicole et de Georges Bonnet.

24.01.2013 - lautin

j'ai eu au téléphone le Garde Chef de

L'ONCFS des Côtes d'armor avec qui j'ai

discuté des problèmes rencontrés sur le

terrain, je me suis permis de lui demander sa position sur l'armement des Gardes de notre Département, celui-ci me répond je ne suis pas contre, mais il y a le décret de 2006 qui n'autorise pas le port d'arme aux Gardes Particuliers

22.01.2013 - brigade prevention peche (resp : Mr follet)(<http://ptlion02.skyrock.com/>)

bonjour à tous

nous sommes un groupe de garde pêche sur Soissons (02) nous avons créé une brigade de prévention et d'information pour la pêche en milieu public depuis 4 ans.

nous avons opté d'une tenue vestimentaire noire avec patte blanche comme la gendarmerie mais avec les insignes de garde et l'écusson de la brigade (plus d'impact et mieux reconnue)

mais tout nos infos nous les prenons, soit sur internet ou au près des associations pêche et de vnf police gendarmerie avec qui nous travaillons en équipe.

nous sommes pour le retour du timbre amende et de l'écusson tricolore comme toute police dont nous faisons partie.

d'autre part, nous avons fait parti de l'association des garde de l'Aisne (20 euros par garde) que nous avons abandonné (aucun suivi, aucune doc ect) nous sommes bénévoles et non des vaches à lait.

voilà par contre et superbe merci pour vos infos

Note du Webmaster : Pour votre info est selon le décret 2006, les tenues ne doivent pas représenter un organisme public.

17.01.2013 - nanard

Oui pour l'armement

12.01.2013 - CARMONA

OH! la rafaël c'est pas avec tes dix années de Légion Etrangère et ton stylo a bic que tu vas arrêter une arme braquée sur toi. On est en face de la réalité LA!ON EST PAS AU CINEMA. Nous la région PACA 13 les gardes particuliers nous avons entre 50ans 60 et 65ans nous avons pas les mêmes réflexes que toi. Je sais pas l'âge que tu as mais ici dans les BduR ça marche pas comme ça. Alors je reste poli avec toi tu prends ton stylo à bic et tu te le met ou je pense juste pour faire un procès verbal. BONNE ANNEE

28.11.2012 - nanard

Oui pour l' armement a balle non letale
N'attendons pas qu'il se passe un drame .

10.11.2012 - CARMONA JP

JE SOUHAITERAIS FAIRE PASSER A MESSIEURS LES GARDES PARTICULIERS UN MESSAGE PRINCIPALEMENT AUX GARDES QUE JE NE CONNAIS PAS. JE LES ENCOURAGENT A PENSER QU'IL Y A CERTAINEMENT PRES DE CHEZ EUX UNE ASSOCIATION DE GARDES PARTICULIERS QUI PEUT LEUR APPORTER BEAUCOUP. QU'ILS N'HESITENT PAS A CE RENSEIGNER, CAR AVEC LES PROJETS, LES DECRETS QUI POURRAIENT NE PAS TARDER A NOUS TOMBER SUR LA TETE, IL FAUT ADHERER A LA CONFEDERATION NATIONAL, ILS EN AURONT PEUT-ETRE BESOIN. IL FAUT AUSSI SAVOIR QUE LA CONEDERATION NATIONAL REGROUPE PAR REGIONS. REGROUPES, SOUTENUS, AIDES, FORMES ET INFORMES NE PEUT ETRE QU'UN AVANTAGE DANS NOTRE ACTIVITE, SURTOUT LORSQU'ELLE EST BENEVOLE, SANS DENIGREMENT ENVERS QUI QUE SE SOIT. JE PENSE QUE L'AVENIR DU GARDE PARTICULIER EST ENTRE LES MAINS DE LA CONFEDERATION NATIONALE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT. LES GARDES PARTICULIERS EPROUVENT UN SENTIMENT DE SATISFACTION LORSQU'ILS PERMETTENT DE FAIRE RESPECTER LA LOI SUR CE QUI TOUCHE A LA POLICE DE LA CHASSE PECHE ETC... ET POUR FINIR JE SUIS CONTRE LE PROJET DE LOI DE MONSIEUR GRAUSAZ: MERCI ENCORE UNE FOIS A NOTRE PRESIDENT DE LA CONFEDERATION NATIONALE MONSIEUR ROGER ROSSI ET NICOLE QUI DONNE BAUCOUP DE LEUR TEMPS JP. CARMONA F.G.P.13

08.11.2012 - lautin

je pense qu'il faut se mettre en ordre de bataille pour que nous soyons reconnus le Ministre de l'intérieur se moque de nous il faut réagir tous ensemble nous attendons le feu vert de notre Confédération Nationale tous a PARIS.

je suis pour l'armement que j'ai défendu lorsque j'étais dans la Police Territoriale je suis aller a PARIS 3 fois et surprise le Ministre de l'intérieur était Monsieur Jean Pierre Chevènement il nous a donné un statut correcte avec la possibilité aux Maires d'armer leur Policiers, Valls ne lui arrive pas a la cheville.

29.10.2012 - lautin

Un propriétaire agressé dans un bois alors que trois individus cueillaient des champignons celui-ci a reçu un coup de poing au visage, et un autre la menacé avec un couteau, plainte déposée en Gendarmerie

17.10.2012 - lautin

Messieurs les Gardes Particuliers, unissons nos forces pour réussir tous pour une garderie forte, prêt pour descendre dans la rue, car nous serons écoutés devant la rumeur publique, nous avons avec nous Roger et Nicole qui donne à la Confédération Nationale, beaucoup de temps, de déplacement, de renseignement, pour chacun d'entre nous il faut être à leur côté car ils sont le bras de fer de la garderie de demain
amicalement à tous